Jean Lejeune naît à Herstal, dans la banlieue industrielle de Liège, le 18 juin 1914. Il était le fils de Jean Lejeune dit Lamoureux, agent communal liégeois et auteur wallon de poèmes et pièces de théâtre. Il mourut en 1918 de la grippe espagnole, laissant sa femme Adrienne Vercheval élever leurs deux enfants dans la maison familiale, rue « Large voie ». Elle reprit son métier de couturière pour leur assurer cette éducation qu'elle n'avait pu avoir. La sœur aînée de Jean (1906-2009), Rita qui l'entoura d'une affection exceptionnelle, sera ainsi, parmi les premières, chargée de cours, puis professeur de littératures romanes à l'Université de Liège (1938-1981). Elle épousera Fernand Dehousse et eut deux enfants, Françoise et Jean-Maurice au destin politique bien connu. Quand à Jean Lejeune, après ses études primaires à Herstal, il fit ses humanités à l'Athénée Royal de Liège puis s'inscrit à la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège. Il réussit à la fois les examens de candidat en histoire et de candidat en philologie romane. Il choisit ensuite l'histoire et reçoit en 1936 les titres de licencié et d'agrégé de l'enseignement moyen avec la plus grande distinction. En 1938, il est proclamé docteur en philosophie et Lettres également avec la plus grande distinction et devient Aspirant du Fonds National de la Recherche scientifique le 1er octobre 1939.

Il avait consacré sa thèse à un sujet novateur en histoire économique et sociale, la formation du capitalisme moderne dans la principauté de Liège au XVIe siècle. Son maître, Paul Harsin, fait inscrire ce sujet au Concours des bourses de voyage du gouvernement belge (1937) et au Concours universitaire (1938). Jean Lejeune est lauréat de ces deux concours. Il part à Paris compléter sa formation où il fréquente notamment le séminaire de Marc Bloch à l'Ecole normale supérieure et les enseignements d'Emile Coornaert. Il suit également le cours de Lucien Febvre au Collège de France. En 1939, sa thèse est éditée dans la Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège. Ce premier livre sera couronné du prix M. Perret de l'Institut de France en 1941.

La mobilisation (août 1939), puis la guerre vont interrompre cette brillante carrière scientifique naissante. Sous-lieutenant au 12e de ligne, il sera chef de peloton puis commandant a.i. de la 10e compagnie. Cité à l'ordre du jour de son régiment, il sera proposé pour la croix de guerre par le colonel B.E.M. Yvan Gérard, héros de la guerre 1914-1918 et l'un des chefs de la résistance en 1942-1945 : « Jeune officier de réserve, a commandé son peloton avec bravoure au cours de la bataille de la Lys, notamment le 24 mai 1940, en résistant opiniâtrement aux violentes attaques de l'ennemi, dans la région de Kuurne-Harelbeke ». L'atrocité des combats sera telle qu'il enfouira durablement ses souvenirs et refusera les sollicitations ultérieures de l'armée pour accomplir des rappels, si ce n'est, écrira-t-il, cinglant, « la boulangerie ! ».

Hélas! la Lys est franchie et Jean Lejeune est emmené en Allemagne où il restera cinq ans avec les autres officiers wallons, pendant que les flamands rentraient au pays. Cette discrimination marquera, comme on le sait, profondément les esprits et renforcera son sentiment wallon. En décembre 1940, il est prisonnier dans le camp de Tibor, aux confins de l'Allemagne et de la Pologne, puis à Prenzlau et à Fischbeck près d'Hambourg, où il assistera au bombardement allié de cette ville. Il s'évadera à la fin de la guerre et rentrera ainsi, paradoxe, après la Libération!

Comme ses collègues, il s'efforce de distraire ses camarades : « par delà les barbelés, les étangs mélancoliques, les bandes de bouleaux pâles qui ferment l'horizon, la liberté, la vie, le pays sont loin, inaccessibles » (1948). Ainsi, en oubliant « la fin », la libération, le retour, il fait revivre le passé « qu'ils veulent aussi nous prendre », ce passé du pays de Liège, qu'il fera découvrir à ses compagnons, puis après la victoire à ses compatriotes. Cet essai remarquablement écrit deviendra la *Principauté de Liège* publiée par le Grand Liège, en 1948.

Il y retrace les grandes étapes de l'évolution historique qui transforme une cité sainte, bâtie autour du tombeau d'un martyr en un bassin industriel – une terre d'Eglise, fief d'Empire, en une république qui, pour sauver sa liberté et sa révolution, se donne à la France (1793), avant de contribuer puissamment à la formation de la Belgique de 1830. (J. Lejeune, 1971).

Nourri des livres que les siens lui font parvenir, il envoie à P. Harsin un premier article qui paraîtra sous le titre de « Religion, morale et capitalisme dans la société liégeoise du XVII<sup>e</sup> siècle ». S'opposant à la thèse de Max Weber, il montre à travers les écrits d'un bourgeois capitaliste avisé, Mathias de Graty, l'affirmation chez un catholique, de l'esprit d'entreprendre et d'une éthique spécifique aux affaires.

Simultanément « dans un temps sans durée, …, dans un garage pour blindés, …, dans une baraque pleine de vermine, … » il entreprend d'écrire son chef-d'œuvre, sa thèse d'agrégation de l'enseignement supérieur, soutenue le 19 juin 1948 : *Liège et son Pays : naissance d'une patrie (XIIIe- XIVe siècles)*. Dans ce monument de l'histoire liégeoise, resituée dans le contexte international du temps entre Empire, France et papauté, Jean Lejeune montre comment « se forgea le concept de patrie liégeoise » (P. Harsin) et analyse l'évolution du pays de l'évêché de Liège en pays de Liège. Cet ouvrage sera salué par la critique internationale que ce soient pour ne citer qu'eux Ferdinant Lot (« Dans ces pages, il déploie toutes les qualités d'un psychologue et d'un artiste servies par un style savoureux. La « Cité ardente » vient de nous révéler un bel historien ». *La Revue historique* (t. CCIII, 1950, p.206-215) ou Lucien Febvre (« .. d'avoir été conçu d'abord comme un antidote et comme un viatique, il conserve quelque chose, une flamme, une liberté, qui lui donne un prix unique » (*Les Annales*, 1950, n°3, p.408-409).

Ce glissement de ses centres d'intérêt historique vers le Moyen Age se confirme dans ses publications ultérieures de *L'enlèvement de Jean de Flandre, évêque de Liège* à *De Godefroid de Fontaines à la paix de Fexhe 1316.* Cette curiosité intellectuelle, il en déploya toutes les facettes dans une analyse éblouissante de certains tableaux des frères Van Eyck. Jean Lejeune identifie ainsi en Jean de Bavière, élu de Liège (1390-1418), le donateur représenté dans la Vierge dite au chancelier Rolin et dans la Cité de Liège, la ville traversée par un fleuve qui apparaît en fond du tableau. De même il reconnaît dans la Vierge dans la cathédrale, la nef de Saint-Lambert et en Jean Van Eyck et son épouse Marguerite, le ménage des Arnolfini. Ces hypothèses séduisirent les uns (René Huyghe Pierre Francastel ou Paul Fierens) et furent contestées ultérieurement par d'autres. Soulignons simplement le travail récent d'Erwin Woos « Le quartier d'Outremeuse à Liège. Genèse et évolution topographique d'un territoire urbain » dans *Annuaire d'histoire liégeoise*, t. XXVIII, N°52, 1996-1997, p. 40-50 et 167-175, favorable à la thèse de J. Lejeune.

A son retour de la captivité, Jean Lejeune reprend, en qualité d'Aspirant, sa carrière au Fonds National de la Recherche scientifique, où il deviendra associé en 1949. Parallèlement, assistant de Paul Harsin le 1er octobre 1947, il est désigné en décembre 1949, Agrégé auprès de la Faculté de Philosophie et Lettres, à titre rétroactif, au 1er octobre 1948, mandat renouvelé en 1950 pour 4 ans. Il est nommé chargé de cours le 26 avril 1955, puis professeur ordinaire le 26 avril 1959. Il sera d'abord pourvu des cours d'Exercices sur des questions d'histoire (1955), puis d'Histoire de Belgique (1966) à la Faculté de Philosophie et Lettres, d'Histoire économique et sociale (1953) en Licences en sciences sociales et en sciences économiques et fiscales, d'Histoire économique de la Belgique moderne et contemporaine (1966) en candidature en sciences économiques, d'Histoire économique de la Belgique (1961) à l'Ecole supérieure de sciences commerciales et économiques. Il sera ultérieurement chargé des enseignements d'Histoire culturelle de la Belgique et particulièrement des provinces wallonnes, d'Histoire de l'Allemagne et d'Histoire de la Principauté de Liège (1975).

En liaison avec ses activités d'enseignement et de recherche, Jean Lejeune s'était investi dans une entreprise ambitieuse : contribuer à la renaissance de Liège durement touchée par la crise des années trente et la guerre. Dès 1945, à l'initiative de Jean Rey qui avait apprécié ses qualités en le côtoyant dans les camps, Jean Lejeune entre comme secrétaire permanent du Grand Liège. Cette association, fondée avant le conflit, avait cessé ses activités entre 1940 et 1945. Son premier président Georges Truffaut, député et échevin des travaux publics de Liège, était mort en service commandé en Angleterre. Son successeur E. Frankignoul pourra s'appuyer sur Jean Lejeune qui deviendra le véritable maître à penser du Grand Liège, avant d'en devenir le Président en 1965, en succédant à Georges Thone (1954-1965).

Il définira dans La Renaissance de la Nation liégeoise, les lignes de force de son action qu'il poursuivit jusqu'à sa mort. Son objectif était de « rendre à Liège son ancien rang de ville capitale » et le « niveau de son génie » alors qu'elle était en 1945 « partiellement désertée, éventrée sans lumières, sans ponts, presque sans communication ». Trois ans plus tard, il pointe parmi les premiers succès l'établissement du Consulat général de France, l'étape du Tour de France, la Grande Quinzaine liégeoise ou la Foire internationale de la Métallurgie. Surtout et c'était prémonitoire , il souligne la nécessité de faire sauter le bouchon de Lanaye pour établir les contacts avec le bassin rhénan, canaliser la basse Meuse, améliorer les relations fluviales vers le Hainaut et la France, « fixer un aérogare », moderniser les communications ferroviaires et routières vers Bruxelles, Maastricht, Cologne, Bâle et Paris, replacer Liège dans le système de circulation Rhône-Rhin en évitant d'être marginalisée par l'axe Bruxelles-Anvers (qui se prolonge aujourd'hui jusque Luxembourg en passant par Namur).

Historien, il est persuadé par ailleurs du rôle essentiel de la culture pour le rayonnement de Liège. Aussi sera-t-il la cheville ouvrière d'expositions éclatantes telles Art mosan et arts anciens au pays de Liège (Liège, Paris, Rotterdam, 1951-1952). Le romantisme au pays de Liège (Liège, 1955) (en collaboration avec Rita Lejeune et Jacques Stiennon), Lambert Lombard et son temps (Liège, 1966), Liège-Bourgogne (1968). (Un colloque international rappellera le désastre subi en 1468). Le Siècle de Louis XIV au pays de Liège (1580-1723) (1975) sera la dernière des grandes expositions qu'il peut mener à Outre les introductions historiques aux catalogues de grande qualité les accompagnant, Jean Lejeune va mettre sa plume vigoureuse, précise, élégante au service de grandes synthèses. Dans Liège et l'Occident, il présente une « introduction à l'intelligence de la ville dans ses rapports avec l'Occident » et analyse comment « l'industrie a transformé la ville et sa banlieue en une grande agglomération ... ». La même année, à la demande des villes d'Aix-la-Chapelle, qui donnera ultérieurement son nom à l'une de ses rues, de Maastricht et de Liège, il rédigera Pays sans frontière, ouvrage rappelant le passé commun de ce qui est devenu l'Eurégio, au cœur de l'Europe. Il fut traduit en allemand et en néerlandais. Enfin, sollicité par le Recteur Marcel Dubuisson, il entama sa collaboration avec le prestigieux Fonds Mercator mené de main de maître par celui qui deviendra un ami, Maurice Naessens, en publiant en 1967 Liège, de la principauté à la métropole.

Jean Lejeune était alors déjà passé du stade de la réflexion à celui de l'action politique. Premier suppléant sur la liste libérale lors des élections communales du 12 octobre 1958, il entra au Conseil le 12 janvier 1959 à la place de M. F. Renard. Le 6 avril 1959, il devenait échevin des Travaux en remplacement de M. Noirfalise, démissionnaire. Il assurera cette fonction à laquelle s'ajoutera celle d'échevin des Musées jusqu'au 31 décembre 1976, moment où il interrompit sa carrière politique.

« J'étais appelé à pétrir la ville pour aménager les voies de l'avenir » (1977). Jean Lejeune était, profondément conscient que « l'une des grandes lois de « l'urbanisme » est de tirer parti, « d'architecturer » la nature plutôt que de la violer ». Toute cité

ancienne « a si étroitement moulé son être aux mouvements du relief, au cours des eaux et aux besoins des paroisses, qu'il faut de la prudence pour y porter la pioche » (Renaissance de la Nation liégeoises, p.53). Jean Lejeune avait analysé les causes du déclin de Liège qui n'était plus la « reine de l'industrie » du XIXe siècle et dont la population avait chuté de 173.000 habitants en 1912 à 153.000, cinquante ans plus tard (L'avenir de Liège et les travaux publics, p.6). Fermeture d'ateliers, des charbonnages, départ d'entreprises en périphérie (ateliers Jaspar, société Englebert), désaffectation de la fonderie de canons, de l'arsenal, de la citadelle, crainte qu'à l'exemple des villes américaines, le centre de Liège ne devienne un désert étouffé par la circulation avec, des « super-marchés » dans la banlieue. « L'émigration commerciale menaçait la ville » (p.32). Il fallait concilier évolution du commerce, de l'habitat et de la circulation en conservant témoins archéologiques, sites et en respectant le patrimoine, tout en luttant contre la « politique centralisatrice et flamingante qui triomphe à Bruxelles » (p.33). Jean Lejeune s'est donc attaché à la conservation des monuments et sites (Saint-Denis, Saint-Jacques, Saint-Barthélemy destiné à accueillir notamment le Musée de l'art mosan, l'hôtel Desoer, l'hôtel de Bocholtz, l'hôtel Brahy, l'hôtel Somzé ) tout en faisant adopter des règlements collectifs de protection. Sur le plan culturel, il prévoyait la réédification du Conservatoire royal de musique, la création d'un Musée d'art moderne (à charge de l'Etat), la restauration de l'Opéra royal, de l'ancienne église Saint-André et l'établissement du Musée de la Vie wallonne « conservatoire de plus en plus irremplaçable des usages et des traditions populaires des terroirs wallons » dans l'ancien couvent des Frères mineurs. De plus, la bibliothèque des Chiroux devait être reconstruite.

Quant au centre de Liège, se posait la question de la fameuse place Saint-Lambert ce « tramodrome ». Le Groupe l'Equerre eut la mission de trouver une solution qualifiée en 1964 de « remarquable » (p.41). Dans son prolongement, le quartier de Féronstrée était en partie en ruines et livré aux taudis. Un réaménagement était prévu, englobant la construction de la cité administrative qui devait regrouper 28 services dispersés en 18 bâtiments, en un « beffroi » et la rénovation du quartier Saint-Georges, qui devait devenir plus largement le quartier des Musées.

Ce plan d'avenir ambitieux s'appuyait sur la construction par l'Etat de deux bretelles d'autoroutes vers les quais de la Meuse (Loncin, Avroy, Pont-Albert, Lantin, Pont-Maghin, Coronmeuse) transformés en voies rapides, bretelles reliées entre elles par la « route de la Corniche » au pied des collines et derrière le palais des princes-évêques. Quant à la Place Saint-Lambert, elle était recouverte par un jeu de terrasses. Elle était surplombée par la colline de la citadelle où se construirait non la future Université qui finalement fut installée par le Recteur Marcel Dubuisson au Sart-Tilman, mais le nouvel hôpital quittant l'espace Bavière. L'idée de couvrir la Dérivation comme le canal Saint-Martin à Paris (1964) fut, elle, abandonnée. Relevons au passage que la patinoire et la piscine olympique, quarante ans plus tard, toujours en discussion, devaient compléter le centre sportif d'Xhovémont (*Liège ... demain : travaux et projets*, Liège, 1970). Enfin, la Sauvenière devait abriter le complexe théâtral et culturel pour le nouveau Conservatoire et la reconstruction du Gymnase et du Trianon, théâtre wallon.

C'est l'avenir de la place Saint-Lambert qui suscita le plus de polémique opposant même Jean Lejeune à certains de ses collègues de la Faculté. Dans l'exposition intitulée Liège, du passé à l'avenir, Musée de l'art wallon, 1976, Jean Lejeune fera le bilan de sa présence de près de 18 ans à la tête de l'échevinat des travaux (cf. Ville de Liège : échevinat des travaux publics et des musées : le 17 décembre 1974 ainsi que le 29 avril 1975). Il rappelle que Liège doit être rattachée à la Wallonie « ce pays dont elle veut être la Capitale ». Par ailleurs, il souligne l'importance croissante de l'écologie dans la question des transports en commun, ce qui explique le choix de desservir la rive gauche de la Meuse par un réseau ferré de semi-métro et de privilégier les voies piétonnes (« il faut rendre la ville à l'homme de la rue »). De même, la route de la corniche était

abandonnée pour préserver la colline de Sainte-Walburge et dégager les fortifications notgériennes du Publémont.

Sur le plan muséal, le Musée Curtius devait exposer l'évolution des arts au pays de Liège depuis la préhistoire jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle, le Musée d'Ansembourg prolongeant ce rôle au XVIII<sup>e</sup> siècle et le Musée d'Armes le complétant également pour le tournant de l'ancien et du nouveau Régime. Enfin, un Musée était créé dans le quartier Saint-Georges destiné initialement à « l'Histoire liégeoise et à l'Art wallon contemporain » (1970) qui deviendra en 1977 le Musée de l'art wallon et de l'évolution culturelle dont Jean Lejeune deviendra le premier Directeur. Il montrait ainsi son attachement prochain à la Wallonie.

En effet, comme l'a montré Paul Delforge, Jean Lejeune était un militant wallon convaincu et un francophile de cœur. Participant à différentes réunions du Congrès national wallon, dont il fut membre du Comité permanent (1950-1971), il combat le rattachement des Fourons à la province du Limbourg (1963), destiné à étrangler Liège et la Wallonie, en les privant de frontière commune avec la Hollande, voire l'Allemagne. Il fut membre de Wallonie libre, de la commission communale du Fonds d'Histoire du Mouvement wallon (1949) et du Mouvement libéral wallon (1962-1979). signataire du manifeste La Wallonie dans l'Europe (mars 1968) et s'affiche clairement partisan du fédéralisme après le Wallen buiten expulsant les Wallons de l'Université de Louvain. Il sera membre du comité de patronage de la mobilisation wallonne du 18 avril 1969 en vue de la reconnaissance de la décentralisation économique. Il soutiendra ainsi le Salon des artistes liégeois de 1969 (16 mai-15 juin, au Musée de l'Art wallon) destiné au « Fonds de soutien de l'enseignement du français dans les Fourons », en faveur de « compatriotes victimes de l'intolérance ». Esprit libre, Jean Lejeune suivra son compagnon de toujours Maurice Destenay lors des élections communales de 1971, marquant ainsi son indépendance par rapport au parti libéral national. Faut-il s'étonner si, après une intervention pugnace lors du Congrès des Communautés ethniques de Langue française (1973), il rejoint en 1976, les signataires de la Nouvelle Lettre au roi pour un vrai fédéralisme aux côtés de Fernand Dehousse, Jean Rey et Marcel Thiry.

Jean Lejeune était un homme d'engagement, dont les qualités étaient reconnues nationalement et internationalement. Il avait notamment été membre de la Commission mixte pour l'application des Accords culturels belgo-allemands (1958), Membre correspondant de l'Académie royale d'Archéologie (1966), collaborateur de la Commission royale d'Histoire, membre de la Commission internationale pour l'histoire des assemblées d'états.

Sur le plan personnel, après un premier mariage avec Andrée Sceaux que la guerre brisa, il trouva en Suzanne Clercx la compagne idéale de sa vie (1910 - 1985).

Trempée dans le feu de la Résistance, elle devient d'abord Bibliothécaire du Conservatoire Royal de Musique de Bruxelles (1940-1949) puis à partir de 1945 chargée de cours à l'Université de Liège. Ils vont partager dès leur mariage le 2 décembre 1948, les mêmes passions pour les plaisirs de l'esprit et l'art musical. Le couple indissociable Lejeune-Clercx est à la base d'activités culturelles qui modifieront profondément le paysage liégeois culturel et qui ont, du reste, laissé une trace profonde. Le Festival de Liège des Nuits de Septembre fondé en 1957 sera notamment leur œuvre comme les Colloques de Wégimont organisés avec Robert Wangermé et Paul Collard. Leurs enfants Sylvie (1948-1998), licenciée en Histoire et Jérôme (né en 1952), musicologue de grand renom, professeur au Conservatoire de Liège, seront les témoins privilégiés de leur complicité sans faille. Jérôme fondera une firme de disques spécialisée dans la musique ancienne et reprendra les rênes du Festival de Musique de Liège.

Jean Lejeune vit à un rythme étourdissant, peut-être parce qu'il sent que le temps lui est compté. Epuisé par une vie de combats, presque tous guidés par le service de la Ville à laquelle il veut rendre force et grandeur, il terminait, pour fêter le millénaire de la Principauté de Liège, un ouvrage majeur sur le Palais des princes-évêques de Liège, en

compagnie de J. Stiennon, S. Collon-Gevaert et R. Forgeur, que le Gouverneur de la Province Gilbert Mottard lui avait confié. Cet ouvrage sera publié à titre posthume en 1979 par le Fonds Mercator. En effet, après une ultime harangue le 21 mars 1979 en Faculté de Philosophie et Lettres en faveur du maintien de cette Faculté dans le centre de la Cité, il est foudroyé d'une congestion cérébrale dans le Musée qu'il avait conçu, fait construire et inaugurer, le 22 mars 1979. Ses funérailles furent célébrées le 26 mars 1979 au funérarium de Robermont.

Homme de conviction, entier, passionné, acharné à défendre ses idées, respectant profondément ses collaborateurs, malicieux, caustique, voire ironique mais sentimental, tenace, reconnaissant selon sa formule citée par Jean Rey « un mauvais caractère, il l'a » Bulletin du Grand Liège, (1977), n° 87, c'était un Grand Liégeois. Laissons le dernier mot à Joseph Demarteau sur ce libre-penseur : « Homme de juste milieu, il a connu les critiques ; et par exemple, en matière de travaux, à la fois celles des partisans d'un conservatisme bloquant toute évolution nécessaire et celles des modernistes plus soucieux de transformations que de sauvetages des monuments anciens. Attaqué à gauche et à droite, Jean Lejeune continuait à servir Liège, imperturbablement ».

## B. DEMOULIN.

## <u>Bibliographie</u>

Outre les ouvrages cités dans le corps de l'article et les renseignements précieux fournis par Jean-Maurice Dehousse et Jérôme Lejeune que je remercie, citons P. Harsin « In memoriam : Jean Lejeune », dans l'Annuaire d'Histoire liégeoise, t. XX, n° 44, 1979, p. 1-11 ; A la mémoire de Jean Lejeune. Problématique de l'histoire liégeoise, Le Grand Liège, 1981, 173 p. ; B. Demoulin (éd.), J. Lejeune, Belges et Liégeois aux origines d'une historiographie nationale, dans l'Annuaire d'Histoire liégeoise, 1982, t.XXI, n° 45, 1980-1981, pp. 49-114. P. Delforge, « Lejeune Jean », dans Encyclopédie du Mouvement wallon, t. II, Charleroi, Institut J. Destrée, 2000, p. 962-963 ; J. Demarteau, Jean Lejeune est mort. Un grand Liégeois dans la Gazette de Liège, 24-25 mars, p. 24A.

Bibliothèque de l'Université de Liège, Archives personnelles de Jean Lejeune (7 cartons et 1 classeur).

Musée de la Vie wallonne (Province de Liège) Fonds d'histoire du Mouvement wallon, Dossier DOO10/25 Conférences-Discours 1964-1971.

Parmi ses œuvres, citées au fil du texte

La formation du capitalisme moderne dans la principauté de Liège au XVI<sup>e</sup> siècle, Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, Liège, 1939, fasc. LXXXVII, 353 p.

La Principauté de Liège, Le Grand Liège, 1948.

Religion, morale et capitalisme dans la société liégeoise du XVII<sup>e</sup> siècle dans la Revue belge de philologie et d'histoire, t. XXIII, n°1 (1943), p. 109-154.

Liège et son Pays : naissance d'une patrie XIIIe-XIVe siècles, Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, Liège, 1948, fasc. CXII, 559 p.

L'enlèvement de Jean de Flandre, évêque de Liège dans Anciens pays et assemblées d'Etats, Louvain, t. III, 1952, p.71-89 : Les notions de patria et d'épiscopatus dans le

diocèse et le pays de Liège du XI<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle, Ibidem, t. VIII, 1955, p.48 et suiv.; Une source méconnue : la « Chronique en bref de Jean d'Outremeuse, dans Revue belge de philologie et d'histoire, t. XXXIV, 1956, p. 985-1020. Un problème juridique liégeois élucidé grâce à Jean Van Eyck, dans Revue du nord, t. XXXVII, 1955, p.7 et suiv.; Saint-Michel sur le marché et la commune de Liège, dans l'Annuaire d'histoire liégeoise, t. VI, 1959, pp. 361-421.

Les Van Eyck, peintre de Liège et de sa Cathédrale, Liège, Georges Thone, 1956: Les Van Eyck, témoins d'histoire dans les Annales, économie, sociétés, civilisations, 1957, t. XII, n°3, p. 353-379; Jean et Marguerite Van Eyck et le roman des Arnolfini, Documents et mémoires sur le pays de Liège, Commission communale d'histoire liégeoise, fasc. XI, 1972, 101 p.

La Renaissance de la Nation liégeoise, Le Grand Liège, 1949, 82 p.

Liège et l'Occident, Le Grand Liège, 1958, 290 p.

Pays sans frontière, Ch. Dessart, 67 p. + 164 reproductions.

Liège, de la principauté à la métropole, Fonds Mercator, 1967

L'avenir de Liège et les travaux publics, Liège, Thone, 1964.